

Image not found or type unknown



Viager lors d'une succession

Par **shivatina**, le **22/08/2009** à **11:58**

Bonjour, mon père vient de décéder, nous sommes 3 enfants dont l'un souhaite s'approprier la maison familiale occupée par ma mère. Je voudrais savoir quelles sont les différentes possibilités pour respecter l'équité tout en sachant que ma mère restera vivre dans la maison. Est-il possible sans l'accord des deux autres enfants ? Merci